

### Votre contact

Madame Christelle COUE-ROBELIN  
05 49 61 20 66  
couec@poitou.ifrb.fr

### Durée

3,00 jour(s)  
21:00 heures

### Public

Responsable technique de l'entreprise de Bâtiment.

### Pré-requis

Maîtriser les fondamentaux de son métier.

### Moyens pédagogiques et supports

Diaporama, films illustratifs, étude de cas, exercice de mise en situation, débat arbitré, quizz, etc.

Le formateur s'appuiera également sur les témoignages des participants quant à leurs expériences sur les différentes thématiques abordées.

La partie sur la présentation des différentes solutions d'amélioration de la performance énergétique sera **illustrée avec des produits existants actuellement sur le marché.**

Le listing non exhaustif des 15 problématiques de désordres d'interfaces sont des **exemples tirés de cas pratiques réellement survenus et d'études réalisées traitant des solutions de rénovation à envisager.**

### Évaluation des acquis en fin de formation.

Le diaporama sera remis à chacun des participants.

### Informations complémentaires

Le contrôle individuel de connaissances théoriques de chaque responsable technique proposé en fin de 3<sup>ème</sup> journée est obligatoire depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015 (cf. arrêté du 19 décembre 2014 définissant les cahiers des charges des formations relatives à l'efficacité énergétique et à l'installation d'équipements de production d'énergie utilisant une source d'énergie renouvelable, paru au J.O du 26 décembre 2014).

**Les participants sont invités à se munir d'une clé USB pour la formation.**



### Objectifs de la formation

Comprendre le fonctionnement énergétique d'un bâtiment dans le contexte du « PREH »

Connaître les principales technologies clés, les différentes solutions d'amélioration de la performance énergétique d'un bâtiment, leurs interfaces

Dans le cadre d'une approche globale, savoir appréhender et expliquer le projet de rénovation énergétique, en interprétant une évaluation énergétique

**A l'issue de la formation, le participant aura acquis les compétences en efficacité énergétique exigées par l'avenant n° 1 relatif à la Charte d'engagement définissant les conditions d'obtention de la mention RGE « Reconnu Grenelle de l'Environnement »**

### Programme

#### Comprendre le fonctionnement énergétique d'un bâtiment dans le contexte du « PREH »

Connaître les ordres de grandeur des postes de consommation d'énergie et les facteurs les impactant

Connaître le contexte et les enjeux

Connaître le contexte réglementaire

Savoir repérer les principaux risques (défaut de mise en œuvre, choix des produits/procédés, dimensionnement) en fonction des différents types de bâti, savoir les prévenir

#### Connaître les principales technologies clés, les différentes solutions d'amélioration de la performance énergétique d'un bâtiment, leurs interfaces

Les principales technologies et leurs performances associées

Identifier leurs interfaces et leurs risques de dégradations associées

#### Dans le cadre d'une approche globale, savoir appréhender et expliquer le projet de rénovation énergétique, en interprétant une évaluation

Démontrer les intérêts d'une évaluation énergétique

Savoir interpréter une évaluation énergétique et en connaître les éléments de sensibilité

Connaître les scénarios de rénovation et les bouquets de travaux efficaces énergétiquement

Être capable d'expliquer le bouquet de travaux retenu à son interlocuteur

#### QCM de validation des connaissances

**(24 bonnes réponses minimum exigées / 30 questions)**